

Migration d'une application de gestion Access97 sous NT, Oracle7 vers Access97, TSE Serveur2008, Oracle 10

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1029-3769

Mise en ligne : 10/07/2010

75

PORT AUTONOME DE PARIS

Source : **MarchésOnline.com**

Client : Ports de Paris

Services

Procédure adaptée

Date limite de réponse : **02/08/2010**



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Port autonome de Paris

Correspondant : M. Hervé Martel, Directeur Général, 2 quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15, tél. : 01 40 58 29 07, adresse internet du profil acheteur : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Objet du marché : Prestations de services pour la migration d'une application de gestion Access97 sous NT, Oracle7 vers Access97, TSE Serveur2008, Oracle 10

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

• Des variantes seront-elles prises en compte : non

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le Port autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.II.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 septembre 2010

Cautionnement et garanties exigés : Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie ou de garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement des prestations est assuré par le budget du Port autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le Port autonome de Paris selon l'avancement des prestations et sur la base des bons de commande émis. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

• Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

• Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

• Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.

• Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou

travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

• Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 août 2010 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DSI-Application GEDO

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est disponible par voie électronique à l'adresse : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Instance chargée des procédures de recours et services auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75781 Paris cedex 04 Tél : 0144594400 Télécopie : 0144594646 greffe.ta-paris@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08 juillet 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Correspondant : M. Hervé Aubry, Port autonome de Paris - Département des Systèmes d'information, 1 quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 01 40 58 29 07, courriel : herve.aubry@paris-ports.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : 1 quai de Grenelle, 75015 Paris, adresse internet : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidats transmettent leurs candidature et leur offre par voie électronique, ils doivent également transmettre dans le délai imparti pour la remise de offres, une copie de sauvegarde sur support physique ou papier. Cette copie, sous pli scellé, comportera obligatoirement la mention "copie de sauvegarde".